

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL
2021

FONCTIONS	FORFAITAIRE	ANTICIPATION	SCRUTIN	HORAIRE
Responsable de salle		500 \$	500 \$	
Préposé à l'information		220 \$	220 \$	220
Aide primo - accueil		170 \$	170 \$	170
Scrutateur		*235 \$	235 \$	
Secrétaire de bureau		*235 \$	235 \$	
Vote itinérant: scrutateur/secrétaire				** 25 \$
Table de vérification				
Président		190 \$	190 \$	
V.P.		190 \$	190 \$	
Membre		190 \$	190 \$	
Commission de révision				
Président				60 \$
V.P.				***45 \$
Membre/agent réviseur**				***45 \$
Réserviste	75 \$	Présence requise 1 heure avant ouverture des bureaux de vote pendant 2 heures		
Formation - personnel général	60 \$			
Formation - commission de révision et responsable de salle	90 \$			
*	Incluant le retour des scrutateurs et secrétaires pour le dépouillement le soir du scrutin			
**	0,52 \$ par kilomètre si utilisation du véhicule de l'employé			
***	Selon les taux prévus par la convention collective en vigueur si assumé par des employés de la Ville			
****	D'autres postes, tels chauffeurs ou préposés à la cueillette des boîtes de scrutin, seront occupés par des employés de la Ville aux taux prévus par la convention collective applicable.			
Trésorier				
Pour l'ensemble des fonctions sans égard à ce qui suit				2450 \$
Pour chacun des rapports suivants :				
Rapport de dépenses électorales d'un candidat indépendant				175 \$
Rapport de dépenses électorales d'un parti autorisé (par candidat)				130 \$
Rapport financier d'un candidat indépendant autorisé				60 \$
Rapport financier d'un parti autorisé				248 \$
Pour les autres fonctions :				
Pour chaque candidat indépendant				26 \$
Pour chaque candidat autorisé				12 \$

Adopté lors de la séance du conseil municipal du 19 octobre 2020, résolution 20-10-794